

Conditions générales des comptes islamiques (sans swap)

1. Un compte islamique (sans swap), aussi appelé « **compte sans swap** », peut être obtenu auprès de la Société conformément aux Conditions générales ci-dessous et moyennant un paiement unique et non remboursable, exigé au moment de l'ouverture du compte sans swap (« montant de l'achat »). Le montant de l'achat sera déduit du solde du compte réel du client à titre de paiement pour l'ouverture du compte.
2. Les présentes conditions générales constituent un complément au Contrat client existant et régissent les conditions générales supplémentaires applicables au compte sans swap.
3. Un compte sans swap permet aux Clients de trader sans intérêt et sans frais de maintien pendant la nuit. La Société ne garantit pas pour autant que le compte sans swap soit conforme aux exigences d'une foi ou d'un ensemble de croyances.
4. Tout autre spread et/ou toute autre commission inclus dans la Politique des Frais généraux sont applicables.
5. Après l'activation du compte sans swap, le Client n'a plus la possibilité de le désactiver et/ou de se faire rembourser le paiement effectué pour son achat.
6. Le Client ne peut prétendre au paiement des montants de swap, car ceux-ci ont été perdus suite à la conversion de son compte de trading en un compte sans swap.
7. La Société a le droit d'amender et/ou de modifier les Conditions générales des comptes islamiques (sans swap) sans préavis. La Société informe le Client de ces modifications par le biais du site Web et/ou par l'envoi d'un courriel au Client.
8. La Société se réserve le droit de révoquer le statut d'un compte sans swap, à sa seule discrétion, sans en informer préalablement le Client. Si, dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de création du compte sans swap, la Société décide d'exercer son droit, à sa seule discrétion, et de révoquer le statut de compte sans swap, dans ce cas, la Société remboursera au Client le montant de l'achat dudit compte.
9. Si la Société a des raisons de penser qu'un compte sans swap est utilisé de manière frauduleuse, abusive ou manipulatrice, la Société a le droit, sans préavis, de résilier immédiatement le Contrat, de fermer toutes les positions ouvertes, de bloquer le ou les comptes et de restituer tous les fonds propres restants (le cas échéant), à l'exclusion des bénéfices.